

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DU SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

Le Foyer d'Accueil Spécialisé Air & Vie

MARMOUTIER



LA FÉDÉRATION DE CHARITÉ CARITAS ALSACE : une association qui soutient toutes les vulnérabilités depuis 1903

Créée en 1903 par Monseigneur Paul Müller-Simonis, la Fédération de Charité Caritas Alsace, association reconnue d'utilité publique comprend aujourd'hui quatre pôles d'activités :

- ❖ **Le pôle Caritatif**, porté Caritas Alsace Réseau Secours Catholique et qui lutte contre la précarité en mettant en oeuvre des actions de solidarité sur tout le territoire alsacien, mais également à l'international,
- ❖ **Le pôle Enfance** qui forme, accompagne et héberge des jeunes en situation de handicap ou confiés par l'aide sociale à l'enfance,
- ❖ **Le pôle Insertion**, qui se compose de quatre chantiers d'insertion et propose des solutions d'hébergement ou de logement pour des personnes isolées, des réfugiés, des jeunes ou des familles dans le besoin,
- ❖ **Le pôle Soins-Adultes** qui accompagne des adultes en situation de handicap, des seniors ou des personnes victimes d'addictions.

LE FOYER D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ AIR & VIE

Au sein du Pôle Soins-Adultes, le Foyer d'Accueil Spécialisé Air & Vie de Marmoutier a ouvert ses portes début 2025 après une année transitoire. Il accueille en internat une vingtaine de jeunes adultes en situation de handicap (déficiences intellectuelles, avec ou sans troubles associés).

Encadrés par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologue, accompagnants éducatifs et sociaux...), les résidents construisent progressivement leur quotidien dans ce nouveau lieu de vie. Chacun dispose d'un studio privatif et participe activement à l'élaboration des règles de vie collective, dans une démarche de co-construction et d'inclusion.

L'enjeu pour les professionnels est clair : accompagner chaque résident à vivre "chez lui", en développant ses potentialités et en renforçant son autonomie, pour favoriser une vie la plus épanouie possible. Une vie d'adulte en institution, avec tous les défis que cela suppose.



Un peu d'histoire ...

1958 : la création

La maison Air & Vie a été fondée par Marie-Antoinette Dirr, Gisèle Petitcolin, Maria Geistel et Marianne Eschbach. Ces dernières souhaitent alors offrir un espace de ressourcement ouvert à tous et toutes : les plus fragiles, les femmes ayant perdu un proche lors de la Seconde Guerre mondiale, les personnes ayant besoin de repos, d'un lieu de répit...

2012-2015 : la restructuration

Les quatre fondatrices d'Air & Vie souhaitent faire don du site à une association qui poursuive leur projet social et solidaire. Caritas Alsace, branche caritative de la Fédération de Charité Caritas Alsace, reprend ainsi Air & Vie pour y développer des projets autour de l'accès aux loisirs, à la convivialité et de la lutte contre l'isolement.

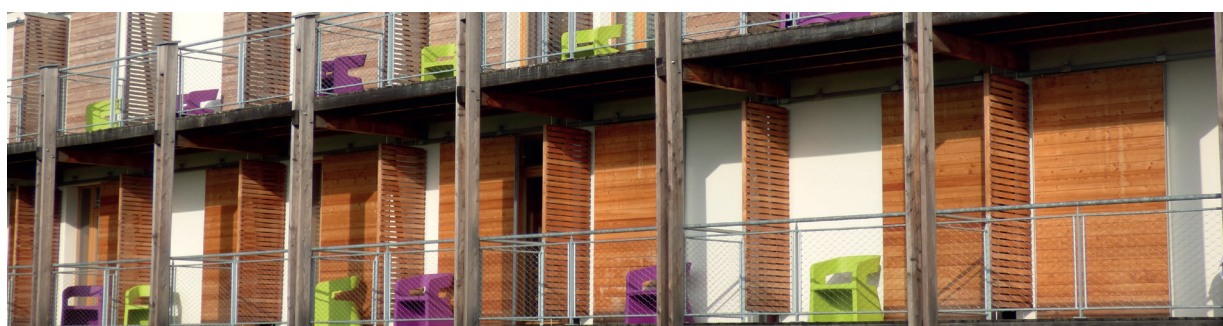
Le site est restructuré en un établissement d'hôtellerie et de restauration et devient un centre de tourisme social. Le projet «Vacances en famille» permet d'accueillir, chaque année, plus d'une quarantaine de familles qui n'étaient jamais parties en vacances ou n'avaient pas pu bénéficier de vacances depuis des années. Le restaurant de 90 couverts, ouvert au public du mercredi au dimanche toute l'année, assure un équilibre financier à la structure.

2020-2022 : un temps d'arrêt

La crise sanitaire liée au Covid-19 impacte fortement l'activité d'Air & Vie. Un projet de réorientation de l'établissement est imaginé, en lien avec les bénévoles et les autres établissements de la Fédération de Charité Caritas Alsace. L'idée de créer un Foyer d'Accueil Spécialisé (F.A.S.) émerge alors. **Un F.A.S. est une structure médico-sociale qui accueille et accompagne des personnes en situation de handicap dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel, mais qui ont conservé une autonomie physique ou intellectuelle suffisante pour réaliser les actes de la vie courante.**

La Collectivité européenne d'Alsace souhaite, à la même période, créer de nouvelles places sur le territoire Ouest d'Alsace car de nombreux adultes en situation de handicap ne trouvent pas d'établissement spécialisé en mesure de les accueillir.

Le projet de F.A.S. Air & Vie répond à cette demande ; la CeA retient le projet et décide de le financer. Le projet est rapidement défini dans ses grandes lignes. Le F.A.S. Air & Vie a, à terme, pour vocation de proposer 29 places (23 places en internat, 2 places pour un accueil temporaire, 4 places en accueil de jour), de s'adresser à des adultes en situation de handicap mental, qui présentent une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Les résidents accueillis devront être obligatoirement sous aménagement CRETON (une mesure dérogatoire qui permet de maintenir les enfants de plus de 20 ans en établissements médico-éducatifs). La CeA souhaite en effet dégorger les structures pour mineurs en libérant des places.



2024-2025 : la phase transitoire

Comme Air & Vie était initialement à destination de tourisme social dans le champ caritatif, le changement de destination de son activité implique une modification de sa classification ERP (Etablissement Recevant du Public) et la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité du bâtiment. Cela retarde l'ouverture du F.A.S. initialement prévue début 2023.

Dans l'attente de la réalisation de ces travaux de mise en conformité et afin de répondre rapidement aux besoins repérés sur le territoire, le FAS propose à la Collectivité européenne d'Alsace une phase transitoire avec l'organisation d'un accueil de jour de 15 places.

Pour la mise en œuvre de cette première phase de déploiement, une équipe est recrutée pour compléter l'équipe existante, on passe de 4 à 11 salariés.

Durant cette phase transitoire, les résidents sont accueillis pour une période d'immersion de mars à juin 2024. Cette période fait ensuite l'objet d'un bilan avec le résident, sa famille ou son représentant légal, le référent de l'établissement d'origine et le référent du Foyer d'Accueil Spécialisé Air et Vie. Il permet de confirmer le projet d'orientation du résident. La collaboration avec les établissements d'origine (IME Le Rosier Blanc, IME La Ganzau, la SEI du Ried, IME Cottolengo) a été très étroite et a facilité cette période d'intégration.

Différentes activités sont proposées aux résidents durant cette période. Elles visent prioritairement l'appropriation des espaces, la prise de nouveaux repères sur le site et le territoire, le développement de la cohésion du groupe, l'épanouissement du public accueilli par des activités adaptées, l'accompagnement à la prise de décision et à la participation active des résidents dans l'élaboration de projets.

Les travaux de mise en conformité du bâtiment démarrent en juin 2024 et s'achèvent en novembre 2024 permettant ainsi l'ouverture de l'internat en février 2025.



Le FAS aujourd'hui

Depuis l'ouverture de l'internat en février 2025, l'équipe se compose de **23 salariés** qui assurent la continuité de l'offre de service 24h/24, 7J/7 :

- 4 surveillants de nuit
- 1 maîtresse de maison
- 1 monitrice-éducatrice,
- 1 conseillère en économie sociale et familiale
- 1 animateur
- 2 éducateurs spécialisés
- 2 éducateurs sportifs
- 5 accompagnants éducatifs et sociaux
- 1 psychologue
- 1 chef de service
- 1 directrice
- 1 agent d'entretien
- 1 agent de maintenance
- 1 assistante administrative



La restauration est assurée par un prestataire extérieur, **API Restauration**, en lien avec la **Ferme Saint-André** (Friedolsheim), entreprise adaptée et d'insertion spécialisée dans le maraîchage bio et la transformation de légumes faisant également partie de la Fédération de Charité Caritas Alsace.

Les familles investissent les lieux avec les résidents, ils peignent et meublent les studios en fonction de leurs goûts afin de créer des lieux privés personnels et individualisés.

Fin février 2025, l'accord est donné par le Maire de Marmoutier, Monsieur WEIL, pour une ouverture de l'internat. Les 12 résidents jusqu'alors accueillis en accueil de jour, passent leurs premières nuits au Foyer.

Le travail s'organise au sein de l'équipe, les rôles se définissent, les outils se mettent en place et sont éprouvés au quotidien, les activités se structurent. 23 salariés qui ne se connaissent pas ou peu, apprennent au fil des jours à travailler ensemble, à identifier les besoins des résidents pour y répondre au mieux.

En mars 2025, 12 résidents sont donc accueillis en internat. Fin juin, ils sont déjà 18. Durant l'automne, des immersions ou stages continuent à se dérouler. Les candidats envoient une demande d'admission qui peut déboucher sur une période de stage de 2 semaines si leur dossier répond aux critères d'admissibilité (le candidat doit bénéficier de l'amendement CRETON, être destinataire d'une notification FAS de la MDPH,...). Si le stage est concluant et que le candidat confirme bien sa volonté d'intégrer le FAS, il est alors admis au sein de l'établissement. Fin 2025, toutes les places de l'internat devraient donc être attribuées.

UN QUOTIDIEN PARTAGÉ ET CO-CONSTRUIT



Au sein du FAS Air & Vie, le quotidien se construit à partir des profils des résidents accueillis. Autant de besoins que de résidents... Tous ont leurs particularités, leurs envies, leurs modes d'expression propres.

25 résidents, 23 salariés, des bénévoles... C'est aussi un grand collectif, il faut apprendre à vivre ensemble, à fonctionner selon des règles qui s'établissent peu à peu.

« On ne rentre pas dans la chambre de son voisin sans sa permission », « on ne fait pas de bruit le soir dans son studio après 22h00 », « on ne frappe pas à la porte des résidents le matin à 6h00 quand ils dorment », « on dépose son téléphone portable à l'entrée du restaurant et on ne l'utilise pas à table.... Autant d'interdits qui sont venus répondre à des situations- problèmes.

Ces règles, ce sont les résidents eux-mêmes qui les proposent. Au FAS, les résidents sont incités à participer activement à la vie de la maison et à être force de proposition. Au Stammtisch qui s'organise tous les vendredis après-midi, on parle des activités à venir, des idées ou projets qu'ils aimeraient mettre en place, de la façon dont on peut améliorer la qualité de vie au FAS. Ce temps de parole est fondamental. Le résident a aussi des entretiens individuels réguliers avec son référent ou la psychologue. Ces entretiens lui permettent d'exprimer ses difficultés émotionnelles, d'exprimer ses projets, ce qu'il aimerait faire ou vivre.

Tout se construit au jour le jour, en réponse aux observations, par essai-erreur, en adaptant le fonctionnement aux observations, à la réalité du quotidien.

Les temps de concertation, d'échanges permettent aux salariés d'harmoniser peu à peu leurs pratiques, à structurer leur accompagnement, à poser des postures professionnelles réfléchies et éthiques. Les temps de réunion sont riches de débats. Les salariés ont des expériences professionnelles diversifiées et des profils différents et cela permet de croiser des regards, d'avoir des points de vue complémentaires, d'apporter des éclairages pertinents.

SE SENTIR CHEZ SOI EN INSTITUTION



Un Foyer d'Accueil Spécialisé a pour vocation d'accompagner des résidents à vivre « chez eux », le FAS étant leur lieu de vie. La plupart des résidents y resteront « jusqu'au bout ». Pour se sentir chez soi, il faut s'approprier le lieu, le rendre sien.

Comment se sentir chez soi en institution alors que nos résidents souhaiteraient pour certains vivre ailleurs, dans des appartements ou maisons, « comme tout le monde » ?

L'appropriation des espaces/des lieux est très personnelle. Le choix de la décoration, du mobilier, des objets qu'on met dans ce lieu.... Tout cela peut être très différent d'une personne à l'autre.

Au sein de son studio, le résident est « chez lui », c'est-à-dire dans un contenant qui lui permet de délimiter un espace d'intimité qui est le sien, qui vient le protéger des sollicitations extérieures : il dispose de la clef de son studio, un professionnel ne rentre pas dans cet espace sans y avoir été préalablement autorisé. La famille elle-même n'y a pas accès sans y avoir été autorisée.

L'hygiène, le rangement, le désordre sont des supports pour percevoir l'état moral d'un résident, pour travailler son autonomie, son estime de soi...

Un professionnel peut avoir tendance à « ordonner », « organiser » or un logement propre, organisé, rangé n'est bénéfique à un résident que si cela lui correspond. Il est nécessaire d'habiter un lieu en se l'appropriant comme une continuité de soi. Le lieu devient l'expression de ce « soi », cela conditionne le bien-être psychique.

Certains des résidents peuvent avoir des repères différents (par exemple distinction entre sale et propre) qui peuvent venir bousculer les repères et déranger les parents, les professionnels dans leur envie de bien faire et ceux-ci peuvent être tentés de vouloir « rectifier » or vouloir ordonner ainsi l'univers du résident, en projetant ses propres repères, peut être violent. Le professionnel et la famille doivent protéger mais pas au risque d'empêcher l'expression de la vie psychique. Il faut respecter cette intimité pour **accompagner le résident à être chez lui.**

C'est l'un des enjeux phares de FAS Air & Vie.

ÊTRE ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP



Les résidents accueillis partagent tous comme spécificité, de provenir de structures pour mineurs où ils étaient en attente d'une place qui se libère en structure pour « adultes » depuis leurs vingt ans.

Il y donc un double passage, voire triple passage :

- Changement de structure (IME à FAS),
- Changement de statut (passage au statut d'adulte),
- Passage de l'externat à l'internat pour certains.

Le passage à la majorité est un moment important pour les résidents mais aussi pour leurs parents, pour qui le passage à la « majorité » vient nécessiter le plus souvent la réalisation de démarches de mise sous protection. Cela peut raviver des blessures : mon enfant ne pourra jamais travailler, ne pourra pas ouvrir de compte bancaire...

Comment laisser aux résidents leur place d'adulte ? Le terme « adulte » renvoie le plus souvent à la responsabilité de l'individu alors que la notion de « handicap ou déficience » renvoie la personne dans les stigmates de l'éternelle enfance et de « l'irresponsabilité ».

Pour permettre à l'autre de s'épanouir, il est important de donner confiance, de lui laisser faire ses choix, de lui laisser prendre des initiatives, de lui permettre de se tromper, de commettre des erreurs... C'est en effet au travers des expérimentations qu'on acquiert peu à peu une liberté de choix, une liberté d'action qu'on prend petit à petit conscience qu'on a un pouvoir d'agir, qu'on est un individu à part entière.

Les meilleures intentions thérapeutiques, où l'on pense pour l'autre, peuvent devenir de terribles entraves au devenir de l'autre. Le handicap réduit le plus souvent la marge de manœuvre qu'on a à faire ses propres choix, à prendre des initiatives. Quand on accompagne une personne en situation de handicap, il faut veiller à ne pas réduire davantage cet espace de liberté, à la contraindre plus que nécessaire. Bien sûr, à chaque fois qu'on laisse à l'autre un espace de liberté, il y un risque. On parle de la dignité du risque.

L'accompagnement proposé a pour objectif de faciliter l'accès de la personne accueillie à la vie adulte et l'entière reconnaissance de ce statut d'adulte. Sauf situation d'urgence, aucune information le concernant ne pourra être transmise à la famille ou à un tiers sans son consentement. Aucune mise en relation avec la famille ou un tiers ne pourra être initiée sans la demande de la personne et/ou son accord.

UN LIEU OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR



Le F.A.S. se trouve à 5 minutes en voiture de nombreuses infrastructures médicales, commerciales, de services et culturelles. La gare de Saverne se situe à 6 km avec un accès TGV vers Paris et une ligne régulière pour Strasbourg, Nancy et Metz.

Le site se situe sur les hauteurs de Marmoutier, à proximité du Parc Régional des Vosges du Nord sur un terrain de 4,5 hectares, en pleine nature, avec de forêt, vergers et prairies. Il comprend également un parking, une aire de jeux pour les enfants, un terrain de sport multi-activités, des espaces de détente extérieurs et un terrain de pétanque. Le bâtiment offre des vues dégagées sur l'extérieur depuis les chambres, le restaurant et les espaces communs. Autour du domaine, de nombreux sentiers de randonnée balisés par le Club vosgiens parcourent la forêt du Tannenwald. Cet environnement naturel et le bâtiment permettent de proposer des balades, des sorties axées sur la nature, des activités sportives, culturelles et artistiques aux résident-es.

Des partenariats sont développés avec des structures du territoire : le centre d'équithérapie, les bibliothèques de Marmoutier et de Saverne, le club vosgien de la section de Marmoutier, le lycée Jules Verne de Saverne (accompagnement pour le travail du bois), le centre infirmier de Soins à domicile de Thal-Marmoutier, le SMICTOM...

Les résidents vont régulièrement à la piscine de Saverne, au Ciné-Cubic,... ils participent aux événements et manifestations du territoire au fil des saisons (carnaval, festival, concerts, brocantes...). La vie, tout simplement.



**FÉDÉRATION DE CHARITÉ
CARITAS ALSACE**

5 rue Saint-Léon - 67082 Strasbourg Cedex
federation-de-charite.org

CONTACTS PRESSE :

Gala Moerlen

Responsable Communication

Tél : 07 77 26 44 86

gmoerlen@federationcaritasalsace.org



Sandra SCARIOT

Directrice FAS Air & Vie

Tél : 06 07 89 35 97

sscariot@federationcaritasalsace.org